

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
Commission de concertation
Monsieur G. MICHIELS, Directeur
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf : 20L/13
N/Réf. : AVL/KD/BXL-2.2343/s.537
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Avenue Louise, 521-527. Aménagement d'une terrasse sur le toit d'un immeuble de bureaux de 5 étages. Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.
(Dossier traité par Mme C. Lheureux)

En réponse à votre lettre du 24 avril 2013, en référence, reçue le 29 avril, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 15 mai 2013.

L'immeuble se situe dans la zone de protection des anciens pavillons d'octroi sis 544 et 589 avenue Louise, à l'entrée du bois de la Cambre.

Le projet prévoit l'aménagement d'une terrasse de + de 100m² sur le toit d'un immeuble de bureaux de 5 étages, avec un garde-corps vitré et différents bardages en bois (cache-ventilations).

A l'examen du dossier, il apparaît que ces interventions, qui seront très visibles depuis les pavillons d'octroi et le bois de la Cambre, constituent un enjeu plutôt urbanistique que patrimonial.

En l'occurrence, la DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques qu'appelle la demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à :

- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme S. Valcke (par mail : Mmes S. Valcke, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger et MM. Ph. Piéreuse, H. Lelièvre).
- A.A.T.L. – D.U. : Mme B. Annegarn (par mail : Mme B. Annegarn et M. Fr. Timmermans).
- M. G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme (par mail).